

Compte-rendu mis en ligne sur [monecolevoltaire.org](http://monecolevoltaire.org) avec liens actifs vers les articles

### COMPOSITION et ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

#### Composition du Conseil d'école : la communauté éducative

Le Conseil d'école du troisième trimestre (CE) était composé du **directeur de l'école**, de l'**équipe enseignante**, du **maire adjoint à l'Éducation**, Monsieur Philippe Knusmann et des **parents élus des associations de parents d'élèves** (6/6 FCPE et 4/6 PEEP).

#### Attributions du Conseil d'école

- Vote le règlement intérieur de l'établissement,
- Statue sur le projet pédagogique et donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires (sorties culturelles, sportives...),
- Il est aussi consulté par le maire pour l'utilisation des locaux en dehors des heures de cours,
- Le directeur de l'école doit enfin l'informer sur des choix de manuels scolaires et de matériels pédagogiques.

#### COMMENTAIRE FCPE

Vous avez accordé 6 sièges sur 12 aux représentants des parents d'élèves FCPE. Notre équipe a honoré la confiance qui lui a été accordée par vos votes en étant au complet au 3 CE de l'année.

Nouveauté rentrée 2013

### ISSY L'AUDACIEUSE OSE LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE EN 2013



- **Nouveauté de la rentrée 2013 ! L'ENT (Environnement Numérique de Travail)** est un espace numérique de partage entre les élèves, leur enseignant et les parents d'une classe ainsi que par l'école, la ville et les associations isséennes. Il est accessible par Internet. Pour pouvoir accéder à cet espace, chaque parent se verra remettre des identifiants à la rentrée ainsi qu'une notice d'utilisation, nous a assuré Monsieur le Maire adjoint à l'Éducation, Philippe Knusmann.

Les principales **fonctionnalités dédiées aux élèves** sont l'**agenda**, le **blog de classe**, les **supports utilisés en classe**, le **classeur**, le **cahier de texte**, le **minimail** (système de messagerie avec l'enseignant).

**Par exemple**, une poésie pourra être apprise par l'élève de façon *classique*. Mais l'enseignant pourra également, s'il le souhaite, mettre sur l'**ENT** une version audio de cette poésie, voire une version dite par un comédien par exemple.

Lire l'article complet ICI

Lire [ICI](#) un article complet sur l'ENT rédigé par un parent d'élève FCPE Voltaire qui a participé aux réunions d'information sur le sujet.

Cet outil est donc à consulter et utiliser sans restriction, tous les soirs avec votre enfant pour faire le lien entre sa scolarisation et la maison ! Le **Cahier rouge** sera maintenu.

#### COMMENTAIRE FCPE

L'ENT est un outil de partage et de lien très intéressant aussi bien pour les élèves que pour les parents.

Si nous comprenons la nécessité de conserver le *Cahier rouge*, nous pouvons également craindre que cet doublon desserve l'ENT, comme pour TELISS, ce qui pourrait décourager les enseignants...

**Alors à vos écrans !**

#### FCPE en CE

#### NON A LA FRACTURE NUMÉRIQUE !

La FCPE Voltaire a demandé à Monsieur le Maire adjoint à l'Éducation, Philippe Knusmann, de bien vouloir prendre en considération les parents qui ne disposeraient pas d'une connexion internet ou qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique et le numérique, un ordinateur (ou une **tablette à l'instar du CLAVIM** à Marie Marvingt, par ex.) dans le hall de notre école Voltaire où ils pourront être guidé par un personnel formé.

### FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE À VOLTAIRE

- **La FCPE souhaiterait une manifestation commune pour fêter la fin d'année**

Chorale des enseignants, HTS de la mairie, fête du Clavim... autant de manifestations qui concernent nos enfants et élèves de Voltaire et pour lesquels les parents se déplacent volontiers. Mais pourquoi cet éclatement ? Pourquoi ne pas organiser une fête commune qui célèbre l'école Voltaire ?

- **Une participation de 200 € des parents pour la location de l'auditorium**

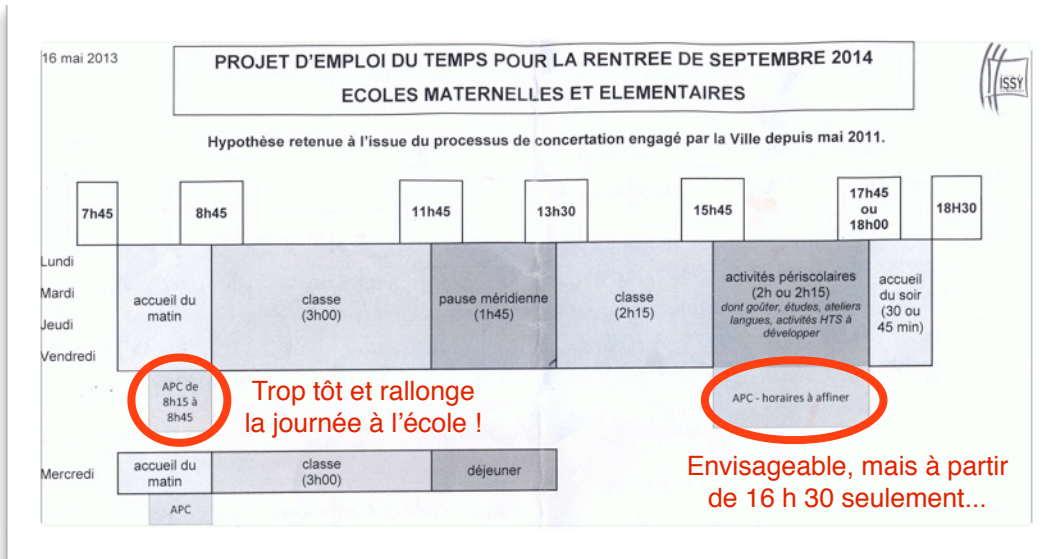
La chorale 2012-13 était une vraie réussite, notamment parce que l'acoustique et le confort étaient sans commune mesure avec ceux de la salle de gymnastique de notre école Voltaire, qui accueille pourtant la fête des HTS...

C'est pourquoi nous avons sollicité de la communauté éducative une réflexion sur une fête en partie commune chorale et HTS par ex. puisque nous louons en partie l'auditorium. L'équipe pédagogique a estimé que les manifestations n'étaient pas de « même nature ».

#### COMMENTAIRE FCPE

La location de l'auditorium a coûté 200 € aux parents via la coopérative scolaire.

La FCPE aurait souhaité que l'argent donné par les parents pour enrichir la vie scolaire des enfants puisse également servir aux HTS ou aux ateliers sur le temps de midi, pauvrement fournis.



## COMMENTAIRE FCPE

- ➔ Le projet municipal d'emploi du temps ne respecte en rien les rythmes des enfants pour lesquels la réforme à pourtant été envisagée.
- ➔ Les activités périscolaires autour desquelles se sont pourtant focalisées les débats se résument à des HTS (payants ?)
- ➔ Les APC ne pourront être organisées sur le temps de la cantine, pourtant idéal, car la pause méridienne sera inférieure à 2 heures à Issy.

### Le projet municipal d'emploi du temps pour la rentrée 2014 : et les élèves dans tout ça ?

Issy-les-Moulineaux, dont le maire s'était engagé à ce que la ville soit pilote dans l'application de la semaine de 4,5 jours en 2013 (voir [ICI](#)) a pourtant décidé, et en dépit de nombreuses et coûteuses concertations, d'entériner la décision des conseils d'écoles de la Ville de reporter la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Mais comme l'a fait remarquer le Maire adjoint à nos collègues de la PEEP, l'emploi du temps à appliquer en 2014 serait arrêté... avant la fin de l'année scolaire 2013 ! Et effectivement, ce projet municipal nous a été présenté... deux mois plus tard.

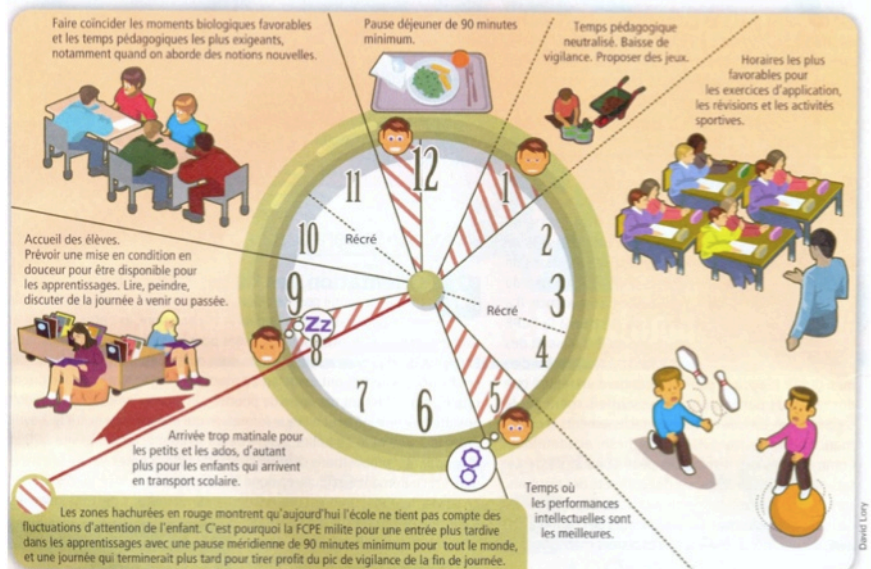
### Qu'ont gagné les élèves à ce report ?

L'emploi du temps arrêté par la Mairie est un compromis entre le desiderata des enseignants de ne pas voir la pause méridienne rallongée et celui de la Mairie de ne pas s'investir dans un projet courageux qui mettrait l'enfant au centre des préoccupations des adultes. Ainsi :

- ✓ aucune activité supplémentaire ne sera proposée sur l'heure de la pause méridienne qui ne sera rallongée que de 15 mn,
- ✓ les HTS qui figurent sur le projet sont les seules activités périscolaires envisagées après l'école.

## Rythmes et temps de l'enfant

Et si l'école mettait en place une journée plus adaptée ?... Oui, mais pas à Issy-les-Moulineaux !



[Cliquez ici pour agrandir](#)

La seule question qui demeure est de savoir si ces activités seront payantes ? La FCPE s'engagera pour défendre ce principe d'égalité entre les élèves.

### Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : pourquoi cet horaire matinal et inadapté selon les rythmes des enfants ?

Les APC (voir [ICI](#)) remplaceront l'aide personnalisée dès la rentrée 2013. Ils se tiendront à 8h15 en contradiction totale avec les rythmes des enfants. Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent être placés sur la pause méridienne, pourtant idéale pour ce type d'activité, car elle est d'une durée inférieure à 2 heures. Or, d'après le BO de l'Education nationale, la pause méridienne ne peut être inférieure à 90 mn. Ainsi, pour pouvoir organiser les APC sur le temps de la cantine, il aurait fallu qu'elle dure au moins 2 heures. **Et les enfants dans tout ça ?...**

## FCPE en CE

### POSSIBILITÉ DE DÉROGATION ?

Les enseignants de notre école Voltaire ont évoqué la possibilité de placer les APC sur la pause méridienne, omettant la restriction imposée par le BO (voir ci-dessus). La FCPE a demandé à la mairie si une école, dont l'équipe pédagogique souhaiterait organiser les APC sur l'heure de la pause méridienne, pourrait obtenir une dérogation pour la prolonger de 15 minutes.

Monsieur Philippe Knusmann a répondu que ce n'était pas envisageable car cela décalerait l'heure de sortie... alors que des parents, est intervenue la PEEP, estiment que la sortie à 15 h 45 est bien trop tôt permettre aux parents qui travaillent de venir chercher leur(s) enfant(s). Monsieur Knusmann nous a assuré qu'une deuxième sortie de classe serait organisée après le goûter, soit à 16 h 15.



## ÉVALUATIONS EN CE1 et CM2 :



### • A quoi servent les évaluations nationales en 2013 ? Et si mon enfant est en échec ?

Les **évaluations diagnostiques** sont des outils mis à disposition des enseignants pour déterminer les acquis et les faiblesses des élèves, même si l'on ne peut que penser que les enseignants les connaissent parfaitement à la fin d'une année scolaire...

Ces évaluations ne sont plus obligatoires depuis l'an dernier. De ce fait, les résultats obtenus par les élèves de CE1 et CM2 ne seront donc pas « remontés » vers l'Inspection académique (IA) et ne serviront qu'à une utilisation strictement interne, assurent les enseignants. Mais précisément, à quoi servent-elles ? Et quels enseignements doivent en tirer les parents, notamment si leur enfant est en difficulté ? Comment doit-on alors agir ?

COMMENTAIRE FCPE

Les enseignantes de CE1 ont jugé les résultats en **production écrite** en deçà de leurs attentes. Cette faiblesse avait été notée par les enseignants de Matisse il y a 2 ans suite aux évaluations en début de 6<sup>e</sup> (voir [ICI](#)).

FCPE en CE

### COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS OBTENUS PAR NOS ENFANTS AUX ÉVALUATIONS NATIONALES ?

Mais à quoi servent exactement ces évaluations ? Que disent-elles de plus sur le « niveau » des élèves ? Comment seront exploités les résultats ? Le projet d'école sera-t-il modifié pour les prendre en compte ? Des APC par niveau seront-elles organisées à la rentrée ? Et comment les parents doivent-ils réagir si leur enfant a obtenu de « mauvais » résultats ?

✓ **CM2** (voir [ICI](#)) : Les enseignants ont décidé de ne faire passer les évaluations qu'aux élèves fragiles. Les résultats ont été adressés au collège (80 % des élèves de Voltaire iront à Matisse ; 4 à Mandel et 5 dans le privé) ; ils ont également servi pour préconiser la participation à un des 2 **stages de remise à niveau organisés par l'Éducation nationale** (ouf... pas besoin d'*Acadomia* !) en juillet ou août (voir [ICI](#)).

✓ **CE1** (voir [ICI](#)) : Mais comment réagir quand on est parent face aux items et pourcentages livrés par ces évaluations ? Que devons-nous en conclure et quelles mesures devons-nous prendre si les résultats sont « mauvais » ? Face à nos interrogations, les enseignantes ont décidé d'organiser une réunion pour accompagner les parents dans la lecture de ces évaluations. Cela étant, c'est bien au sein de l'école que ces solutions doivent être envisagées pour ne pas qu'elles soient externalisées (*Acadomia* et autres...) par des parents inquiets. Les enseignants ont été rassurants sur les mesures envisagées pour palier les faiblesses relevées à l'échelle de l'école et des élèves individuellement.

## L'ÉTUDE DU SOIR : LES PROBLÈMES PERSISTENT

Pas un conseil d'école sans que ne soit abordée par les représentants des parents d'élèves la question des devoirs et de l'étude du soir (voir [ICI](#)) !

✓ Pour rappel, l'étude du soir est un **temps périscolaire, donc sous la responsabilité de la mairie** qui recrute et rémunère les intervenants, qu'ils soient enseignants ou autre. Or, notre mairie n'a aucun projet pédagogique sur cette activité et donc, les intervenants font comme ils le sentent... ce que nous ne pouvons que regretter !

FCPE en CE

### UNE FICHE QUI N'ÉTABLIT QU'UN CONSTAT... D'ÉCHEC ?

La PEEP a demandé qu'une solution soit trouvée pour palier aux trop nombreux retours de parents mécontents du fait que les enfants ne finissent souvent pas leurs devoirs à l'étude. La direction de l'école a proposé que l'intervenant remplisse une fiche comprenant 2 items :

- ✓ N'a pas pu terminer son travail (*sic, mais pourquoi ?*)
- ✓ A perturbé le déroulement de l'étude.

La PEEP s'est dite satisfaite de cette mesure. La FCPE ne la valide pas car nous estimons que l'intervenant doit faire en sorte que les devoirs soient faits (voir le cahier de texte) car dans le cas contraire, cela **rajoute du temps scolaire** à la journée déjà bien trop lourde !

Nous ne comprenons pas pourquoi l'attitude de l'élève est signalée quotidiennement aux parents alors que la gestion des élèves fait partie de la mission d'un intervenant... et que les parents ne sont informés par la direction qu'après le 2<sup>e</sup> incident grave noté dans le cahier de dérapage.

La FCPE interpellera de nouveau la mairie pour qu'un **vrai projet pédagogique sur le temps de l'étude** soit établi avec notamment une possibilité pour les CP qui finissent rapidement leur travail d'aller courir ou jouer...



**EXCELLENTE VACANCES !**